

La situation relative des placements de capital étranger par rapport à l'ensemble des placements au Canada a sensiblement changé ces dernières années. Les placements étrangers constituent maintenant une part moins forte de l'ensemble qu'avant la seconde guerre mondiale. Cependant, en raison de la variété des genres de placements à comparer, il est difficile d'en exprimer le rapport par une simple proportion. D'importants changements se produisent aussi dans la situation relative des différents genres d'investissements.

L'avoir étranger en obligations canadiennes constitue une proportion bien moindre de la dette consolidée des gouvernements et corporations du Canada qu'avant la dernière guerre. A la fin de 1947, les étrangers ne détiennent en obligations canadiennes qu'environ 13 p. 100 de la dette consolidée du pays, contre un tiers environ des 10 milliards d'obligations en cours en 1939. Les grands changements qui ont amené cette modification sont l'ascension durant la dernière guerre de la dette consolidée du gouvernement fédéral, en grande partie financée au Canada, et une certaine réduction du total des obligations canadiennes détenues hors du pays, soit de 3,508 millions en 1939 à 3,029 millions environ en 1949. La réduction de l'avoir étranger découle du rapatriement, durant la guerre, d'obligations canadiennes détenues au Royaume-Uni. Depuis 1939, l'avoir en obligations canadiennes aux États-Unis et dans les autres pays a augmenté quelque peu. L'avoir étranger en obligations du gouvernement, exception faite des obligations des chemins de fer, s'établit à 17 p. 100 du total en 1939 et à 9 p. 100 environ en 1949. Ce changement tient aussi en partie à une diminution du montant détenu au Royaume-Uni et à la hausse du total des émissions domestiques.

Environ 32 p. 100 de tout le capital investi dans l'industrie, les mines, les chemins de fer et les services d'utilité publique au Canada en 1948 appartenait à l'étranger, proportion qui diffère peu de celle du début de la guerre.

La proportion en ce qui concerne les manufactures canadiennes est plus forte que dans le cas du grand groupe d'investissements ci-dessus, soit environ 45 p. 100 en 1948. La proportion particulière à différents groupes de l'industrie canadienne varie beaucoup. Elle est le plus élevée dans l'industrie des métaux non ferreux, soit 72 p. 100, contre 25 p. 100 dans l'industrie textile en 1946. Dans d'autres groupes de l'industrie, le capital étranger est également considérable: il atteint 58 p. 100 dans l'industrie des produits chimiques en 1946. Dans d'autres encore, y compris les substances végétales, les produits animaux, les produits du bois et du papier, le fer et ses produits et les minéraux métalliques, la proportion varie du tiers à la moitié. En outre, dans certaines subdivisions de ces industries, le capital et la direction appartiennent surtout à des étrangers, bien que seulement la petite partie de ces groupes, pris dans l'ensemble, soit propriété de l'étranger. D'autres importantes subdivisions industrielles sont surtout possédées et dirigées par des Canadiens (fer et acier primaires et textiles de coton).

Le capital étranger placé dans les chemins de fer est considérable (44 p. 100 du total en 1948). Il a joué aussi un rôle important dans le développement des mines et des fonderies, où la proportion en est de 37 p. 100. La direction de certains grands établissements de ce groupe est aussi étrangère. Quant aux institutions de finance, le capital forain y est considérable, mais la direction étrangère se limite en grande partie aux succursales des compagnies d'assurance étrangères, car les banques canadiennes, les sociétés de fiducie et la plupart des compagnies d'assurance canadiennes sont principalement à direction canadienne.